

## Déclaration Commune en faveur de la nouvelle liaison Lyon-Turin

### Projet-clé du Réseau Central de Transport de l'Union européenne et du Mécanisme Européen d'Interconnexion (Connecting Europe)

Lyon, le 13 septembre 2012

Le prochain sommet bilatéral entre la France et l'Italie doit se tenir à Lyon d'ici la fin de l'année, à l'invitation du Président de la République, François Hollande.

Il est à la fois le premier sommet franco-italien depuis la signature de l'avenant du 30 janvier 2012 sur la réalisation de la liaison Lyon – Turin et celui qui précède directement la définition du Cadre Financier 2014-2020 de l'Union européenne.

Dans cette perspective, **le Comitato Transpadana et le Comité pour la Transalpine**, réunis au Conseil Régional Rhône-Alpes, à Lyon, le 13 septembre 2012, **ont pris acte avec satisfaction**,

- De la décision des deux Etats de mettre le Lyon – Turin à l'ordre du jour du prochain sommet,
- Des déclarations positives du Président de la République française et du Président du Conseil italien lors de leurs rencontres du mois de juin et de la semaine dernière à Rome,
- De l'avancée des travaux de la galerie d'accès au tunnel de base en Italie, et des conclusions positives de la Commission d'Enquête Publique sur les itinéraires d'accès en France,
- De la place centrale accordée aux infrastructures dans le **Pacte européen pour la croissance et l'emploi** signé en juin et de l'introduction des « project bonds » pour leur financement,
- De la proposition de « **Mécanisme pour l'interconnexion en Europe** », de la Commission européenne qui oriente clairement les futurs financements européens vers les infrastructures :
  - en leur allouant un budget de 50 Milliards d'euros, dont 31,7 pour les transports,
  - en finançant jusqu'à 40% les sections ferroviaires transfrontalières,
  - en intégrant la liaison complète au Réseau Central de l'Union européenne et ses possibles financements,
- De la proposition du coordonnateur européen de faire du Lyon-Turin un projet pilote au niveau européen, lors de la réunion de mars 2012 à Chambéry de la Plateforme du corridor, dont nos deux Comités assurent le secrétariat technique.

#### **Pleinement conscients des enjeux de redressement économique et budgétaire, ils rappellent**

- la nécessité de concentrer les investissements de croissance sur cet itinéraire à haute valeur ajoutée économique, environnementale et européenne, le seul passant au sud des Alpes :
  - au service des relations, notamment industrielles entre la France et l'Italie,
  - assurant le report modal vers le rail et une véritable sécurité du passage des Alpes,
  - reliant efficacement les grandes régions économiques de l'Europe du Sud et de l'Ouest,
- que le niveau de financement européen proposé permet à la France et à l'Italie de réaliser le tunnel de base, composante première et fondamentale de la liaison Lyon-Turin, dans des conditions financières optimales, offrant parmi tous les chantiers d'infrastructures de transport le meilleur effet de levier de la contribution publique : 1 euro d'argent public national comme européen génère 3 à 4 euros d'investissement total,
- Que les instruments financiers innovants, dont les « project bonds », sont encore susceptibles d'améliorer ces conditions financières, au service de la croissance et l'emploi.

Se tenant disponibles pour assurer un rôle actif de coordination auprès des forces économiques, industrielles et institutionnelles pour la préparation de ce sommet, comme ils le font pour le compte de la Commission européenne, et pour toutes les raisons évoquées ci-avant,

**Le Comité pour la Transalpine et le Comitato Transpadana appellent les Chefs d'Etat et de Gouvernement réunis à Lyon en décembre**

- **A procéder dès que possible à la ratification de l'accord signé le 30 janvier et de le mettre en œuvre d'ici l'été 2013 :**
  - Constitution du nouveau Promoteur chargé de la réalisation et de l'exploitation du nouveau tunnel de base sous le Mont-Cenis,
  - Concrétisation des mesures favorisant le report modal,
- **A utiliser pleinement le financement européen déjà disponible pour poursuivre les chantiers préparatoires en Italie et en France, en lançant, dès que possible, la nouvelle phase de percement au tunnelier, au droit de Saint Martin la Porte, dans l'axe du tunnel,**
- **A soutenir résolument le budget et le contenu du « Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe » notamment le financement à 40 % des sections transfrontalières et la mise en œuvre « de project bonds » lors des réunions du Conseil de l'Union européenne sur le Cadre Financier 2014-2020,**
- **A charger leurs ministres et la Commission Intergouvernementale de finaliser l'accord définitif de réalisation du tunnel de base franco-italien afin qu'il puisse être signé dès l'approbation du nouveau cadre financier de l'Union européenne, en 2013.**



[www.transalpine.com](http://www.transalpine.com)  
[info@transalpine.com](mailto:info@transalpine.com)  
Tel. +33 (0)4 26 73 51 57



[www.transpadana.org](http://www.transpadana.org)  
[info@transpadana.org](mailto:info@transpadana.org)  
Tel. +39 011 433 15 10